

Réf: Dossier N° 300565

Avis de constitution

« FUTURIV »

**Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA PALMERAIE
IMMEUBLE PLEIN SUD 4ème ETAGE PORTE 401, Lot 4001, Ilot 164**

**Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du
19/04/2024 reçus par Me KONE AFFOUSSIETOU OUATTARA,
enregistrés au CEPICI, le 15/03/2024, il a été constitué une SAS P aux
SOCIETE « FUTURIV »**

**La Société a pour objet, directement et indirectement en tous pays et
particulièrement en république de CÔTE D'IVOIRE, tout travaux et prestation
de service dans les domaines de l'immobilier, du foncier et du bâtiment, et notamment**

:

- COMMUNICATIO**
- CONCEPTION ET RÉALISATION DE TOUT SUPPORT**
- ÉVENEMENTIEL ET LOGISTIQUE**
- ÉVENEMENTIEL.**
- IMPRESSIONS SUR TOUT**
- PRODUCTION**
- AUDIOVISUEL ET**
- DIVER**
- S**

Et, plus généralement pour la réalisation de l'objet social :

- L'emprunt de toutes sommes et en garantie l'affectation hypothécaire ou le
nantissement de tout ou partie des biens
sociaux**
 - La participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations
industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières
pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets
similaires ou connexes ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le
développement**
 - La création, l'acquisition, la prise en location-gérance de tous fonds de
commerce, la prise à bail, l'installation, la représentation, l'exploitation de tous
établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'
autre des activités spécifiées ci-dessus ;**
 - La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés,
et droits de propriété intellectuelle concernant lesdites activités ;**
 - Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet
objet**
- Le tout directement ou indirectement pour son compte ou pour le compte de
tiers,**

soit seul, soit avec des tiers par voie de création de Sociétés nouvelles, d'apport, de fusion, de Société en participation ou de prise de dation en location ou de gérance de tous biens ou de droits ou 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA PALMERAIE
IMMEUBLE PLEIN SUD 4ème ETAGE PORTE 401, Lot 4001, Ilot 164
M TCHEL-BI LAHORE GHISLAIN (PRÉSIDENT)

null

n°CI-ABJ-03-2024-B16-00076 du 30/05/2024 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°32192/GTCA/RC/2024 du 30/05/2024

